



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 2

novembre 2020

La médiathèque de Quetigny, l'affaire de tous

La future médiathèque est, sans aucun doute, un projet majeur pour notre ville. C'était une des propositions des participant·e·s aux ateliers mis en place en 2013 pour l'opération « Cœur de ville ». Appelée « 3ème lieu », elle devrait permettre de développer les activités sociales, culturelles et d'échange effectuées en dehors du lieu de travail et du domicile.

Le dernier bulletin municipal *Vivre à Quetigny* (oct./nov. 2020) décrit bien les futures activités de cet "équipement culturel, scientifique, éducatif et social" (PCES) : « développer du lien social, l'égalité des chances, et la valorisation de l'environnement et du patrimoine de Quetigny ». Le transfert de la ludothèque y apportera une dimension ludique.

Cet équipement occupera 1 000 m² d'espaces ouverts aux différentes activités : accueil, salle d'animation de 80 places, espaces dédiés à la lecture, à l'étude, surfaces ouvertes aux différents âges : petite enfance, 8 à 10 ans et ados. Ces espaces seront ouverts sur un patio favorable à la détente et à des activités de plein air.

Nous ne boudons pas notre plaisir de voir un tel projet se réaliser bientôt dans notre ville. Nous regrettons simplement que les Quetignois — en dehors de quelques associations et services plus directement concernés — n'aient pas été vraiment impliqués dans l'élaboration d'un tel projet et son architecture. Seules deux réunions ouvertes aux habitant·e·s se sont tenues pour connaître des réalisations d'autres villes, sans qu'il y ait eu par la suite le temps indispensable de propositions et d'échanges. La consultation proposée dans le bulletin municipal pour proposer un nom à la future médiathèque n'effacera pas le déficit important de concertation avec les Quetignois·e·s. La nature et le

coût de ce projet (5,5 millions d'euros) aurait dû susciter de la part de la majorité municipale une autre ambition pour une importante implication citoyenne.

Nous souhaitons qu'après la construction de cet équipement vienne une période d'ouverture qui permette au plus grand nombre de s'impliquer activement dans le contenu des activités et la gestion de cet espace pour la réussite de ce projet de qualité. Et cela devrait se préparer dès maintenant.



La Lettre

n° 2

novembre 2020

45 peupliers abattus avenue du 8 mai 1945

Tout récemment, tous les peupliers de l'avenue du 8 mai 1945 ont été abattus (photo d'une de leurs souches ci-dessus). Nous en avons demandé les raisons à Yves GALLY, président de l'Association Quetigny Environnement. Au-delà de cet abattage, qu'en est-il des arbres à Quetigny, de leur santé, de la nécessité de les protéger et d'en replanter d'autres ?

Questions de *Réinventons Quetigny* à Yves GALLY, président de l'Association Quetigny Environnement :

La municipalité a décidé de faire abattre récemment tous les peupliers de l'avenue du 8 mai 1945. Pourquoi, selon vous ?

Cette décision s'appuie sur un rapport d'expertise daté de janvier 2017 établi par la société ACER (pour Arboristes conseils, Conception végétale, Expertise & étude, Recherche), 9, rue Paul Dubourg, 25720 BEURE.

Il aura fallu à l'association plus de 9 mois de démarches pour obtenir, après saisine de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA), la communication de l'étude auprès de la municipalité, étant précisé que les services de Dijon métropole avaient initialement indiqué à l'un de nos adhérents que ce document n'était pas communicable.

Ce cabinet a procédé à un examen exhaustif de quasiment tous les arbres implantés sur le territoire de la commune sous les angles phytosanitaire, mécanique, ontogénique (développement) et de vitalité.

Il a constaté que certains arbres étaient dans un état de sénescence avancé. C'est le cas en particulier des peupliers noirs d'Italie, avenue du 8 mai 1945, dont certains souffraient par ailleurs de maladies cryptogamiques et étaient attaqués par des champignons. Cette opération semble donc justifiée.

Que dit le rapport sur ces arbres ?

Pour beaucoup d'arbres qui sont jeunes ou adultes (et ne sont donc encore pas à l'état de sénescence au regard de leur âge), ce rapport met en évidence de mauvaises pratiques liées au choix des essences, à la nature du sol et du sous-sol sur lequel ils sont plantés et à l'entretien de ces végétaux (taille, désherbage, piétinement, absence de couvert végétal...).

Plus généralement, quelle est l'appréciation de ce rapport sur les arbres de Quetigny ?

Il apparaît que, globalement, la situation du parc arboré sur notre commune n'est pas des plus florissantes et qu'au cours des prochaines années, notamment pour les raisons évoquées ci-dessus, nombre d'arbres devront être remplacés. En nous transmettant ce document, la municipalité a bien précisé — et c'est compréhensible — que « ce rapport est bien un document de travail, support à la réflexion technique et à la prise de décision politique concernant le devenir du patrimoine arboré de Quetigny ».

La majorité municipale, comme le précise son programme, prévoit de planter 800 arbres de maintenant à 2026. Qu'en pensez-vous ? Suffit-il de planter des arbres ?

Nous pensons pour notre part que la municipalité doit engager immédiatement, à l'instar par exemple des 1000 arbres qui vont être plantés sur Chevigny-Saint-Sauveur, une réflexion autour d'un projet de plantation ambitieux, type forêt urbaine. Il faut absolument compenser dès maintenant les effets délétères en termes de réchauffement climatique que ne manqueront pas de générer les abattages des végétaux en fin de vie qui s'annoncent à plus ou moins long terme. Mais ce ne sont malheureusement que des solutions palliatives aux maux qui rongent le patrimoine arboré de notre commune.

Ces mesures sont révélatrices du rôle purement fonctionnel et thérapeutique assigné à l'arbre dans la lutte contre l'effet de serre et le réchauffement climatique. L'arbre n'est pas perçu prioritairement comme un élément du cadre de vie, comme un élément de la biodiversité.

En fait, si l'on veut changer le cours des choses, c'est bien un autre choix de développement qu'il nous faut entreprendre en arrêtant la métropolisation et ses corollaires (bétonisation, dégradation du cadre de vie, pollutions, difficultés de transport...) pour réimplanter durablement la vie dans nos campagnes et résorber la fracture territoriale.

Le 10 novembre 2020



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 2

novembre 2020

COVID et pauvreté

Partout dans le monde, et bien sûr en France, la Covid-19 fait des ravages. Si personne n'est à l'abri de la maladie, son impact est très différent selon les pays, les régions, les classes sociales, le niveau de développement... Pour alimenter une réflexion globale, voici quelques constats et réflexions, à différentes échelles.

En France, chaque jour, des personnes seules ou des familles subissent les effets de l'épidémie de Covid, du confinement, et des directives du gouvernement. Chaque jour, des personnes qui n'y songeaient pas se retrouvent en situation de pauvreté et doivent pousser la porte des associations qui peuvent leur venir en aide.

Ainsi, les bénévoles du Secours Populaire en France font face à une augmentation des demandes d'aides de 15 à 50 % selon les départements. Elles viennent de travailleurs précaires, de personnes en fin de droit, de jeunes, de personnes âgées, de débouté-e-s du droit d'asile. Déjà, avant la Covid, la pauvreté était en augmentation dans notre pays : plus un million de pauvres en 10 ans (ils étaient 9 millions en 2019). Parmi les causes : baisse des allocations logement, hausse de la CSG, changement des prestations jeune enfant et fin des contrats aidés, comme vient de l'analyser l'INSEE. Le SMIC ne permet plus à une personne seule de vivre décemment.

Ce n'est pas le plan de sortie de crise qui va améliorer la situation : seulement 0,8 % des 100 milliards déversés (notamment à de grandes entreprises, sans contrepartie) sera consacré à la lutte contre la pauvreté...

Concrètement, à Quetigny, où chaque jour apporte son lot d'inquiétudes pour ceux qui travaillent dans les secteurs touchés, il devient urgent de « muscler » le budget et les structures (CCAS) qui peuvent

aider les habitants concernés à sortir la tête de l'eau dans la dignité : facilité des démarches administratives, aide à la recherche de formation et d'emploi, gratuité des transports, soutien financier.

Pour aller plus loin :

EN FRANCE :

une enquête du *Secours Populaire* (avant le reconfinement)

[Baromètre IPSOS-SPF 2020 : la précarité depuis la covid-19](#)

un article de *France 24* (avant le reconfinement)

[Conséquence de la crise sanitaire, la pauvreté gagne du terrain en France](#)

un article de *Libération* (depuis le reconfinement)

[Coronavirus à Marseille : le reconfinement fait craindre une flambée de la pauvreté dans les quartiers Nord](#)

AU NIVEAU MONDIAL :

un article de *Libération*

[Covid-19 : l'extrême pauvreté dans le monde va augmenter pour la première fois depuis plus de vingt ans](#)



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 2

novembre 2020

Confinement saison 2 : rester en contact, mode d'emploi !

Ce deuxième confinement a des conséquences sur la vie de tous : d'abord des conséquences financières pour ceux qui sont en situation précaire, intérimaires, contrats courts, intermittents...

Mais il a aussi des conséquences sur la vie sociale, confinée de fait : plus de repas en famille, plus de sortie entre ami·e·s, plus de cinéma, plus de spectacle. Bars et restaurants fermés, c'est chez soi qu'il faut rester. L'isolement se fait sentir, en particulier pour les personnes seules, pour ceux qui n'ont pas à aller exercer un métier qui réclame leur présence. Certes, cet isolement protège de la contagion, mais il peut aussi être source de mal-être.

Sans compter que toutes les activités sont confinées également...

Toutes ? Non ! Un centre social animé par d'irréductibles animateurs a décidé de résister à l'isolement de ses adhérents en proposant des activités insolites, adaptées aux contraintes du confinement. Le Centre Social La Passerelle se déplace ainsi vers les habitants pour proposer un café / croissants dans les halls d'immeubles ou dans le jardin, une soupe distribuée Place Centrale ou au Grand Chaignet, des kits d'activités livrés aux familles. Il est possible aussi d'écrire et de recevoir du courrier dont l'équipe sera le facteur, de participer à des débats et des jeux en visio, ou des échanges téléphoniques avec l'équipe. Ces initiatives originales sont à saluer, et peuvent nous donner des idées pour continuer, nous aussi, à cultiver la vie sociale.

De la même façon, des associations poursuivent leur soutien aux personnes privées de ressources. Nous avons ainsi relayé l'appel à dons du Secours Populaire lors du 1er confinement, mais toujours d'actualité (<https://www.reinventonsquetigny.com/projects>).

Nous souhaitons mettre en valeur et partager ainsi les initiatives prises sur la commune pendant cette période de confinement, ou les demandes d'aide bénévole. Vous pouvez les partager [ici](#) : elles seront publiées au fur et à mesure de vos envois dans cette rubrique.



La Lettre

n° 2

novembre 2020

Linky : avis aux copropriétaires d'immeubles et de lotissements

À la faveur d'un tour de passe-passe législatif, ENEDIS va automatiquement et gratuitement devenir propriétaire, le 22 novembre 2020, des colonnes montantes électriques de toutes les copropriétés, ce qui lui conférera un droit de servitude automatique lui permettant d'accéder 24h/24 aux compteurs électriques des copropriétés...

ENEDIS aura de surcroît le droit d'imposer aux copropriétaires des travaux de rénovation qu'ils devront financer eux-mêmes, sans que cela lui coûte un centime !

Pour en savoir plus :

Notre magazine du mandat précédent ***Autrement !*** a abondamment développé les critiques que nous adressons au compteur Linky, et nous vous invitons à vous y reporter :

[Linky, le "compteur divisionnaire"](#) dans ***Autrement !*** n° 4 (avril 2016)

[Linky, le déploiement a commencé](#) dans ***Autrement !*** n° 5 (avril 2017)

[Linky à Quetigny : on peut le refuser](#) dans ***Autrement !*** n° 6 (février 2018)

Plus récemment, ***Santé publique éditions*** a publié d'autres articles que nous vous invitons à découvrir :

[Comment s'opposer à cette mesure](#)

[Pourquoi refuser Linky](#)



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 2

novembre 2020

Pour réduire les "incivilités", le TASER n'est pas une solution !

Par un compte rendu d'un Bureau municipal (= le Maire et ses adjoints), nous avons appris que "la formation de la police municipale à l'utilisation de pistolets à impulsions électriques" (PIE, souvent appelés TASER) a été examinée. Dans le même mouvement, on apprend que les policiers municipaux de Dijon et de Chenôve vont être équipés d'armes "létales" (à feu) en soirée... Ce n'est donc pas anodin !

Le Comité contre la torture de l'ONU a qualifié l'utilisation du taser de "forme de torture". Amnesty International, d'après des données américaines, lui attribue la mort d'au moins 500 personnes qui, dans 90 % des cas, ne portaient pas d'armes. En France, le nombre de tirs au PIE a été multiplié par 8 entre 2010 et 2019.

Contre qui est dirigée cette mesure ? La situation à Quetigny est-elle si violente contre les personnes ? Cette grave décision ne peut que conduire à l'escalade dans une société où les rapports sociaux se tendent. Elle sera assurément un mauvais signal en direction de notre jeunesse qui attend autre chose que des Tasers pour réduire son mal de vivre face au chômage, aux inégalités croissantes, et ses difficultés à se projeter demain sur une planète dévastée par les tenants d'un système qui les mène au désastre.

La police municipale devrait être celle de la proximité : décider de l'armer de tasers, c'est prendre un tournant sécuritaire dangereux. Armer avant de dialoguer, est-ce efficace ?

La tranquillité publique, la santé des citoyens sont des sujets majeurs de ce mandat. Le Maire considère-t-il que la majorité obtenue le 15 mars, dans les conditions que l'on sait, lui donne un blanc-seing pour envisager en catimini des décisions aussi graves ? Nous avons une autre conception du lien social et de la ville apaisée.

Nous ne sous-estimons pas les graves menaces que peuvent faire peser des personnes violentes sur la tranquillité et la vie de nos concitoyens, mais c'est à des services spécialisés dans la surveillance des propos violents et haineux sur les réseaux sociaux, la grande délinquance et le grand banditisme qu'il faut donner des moyens. Dans le cas du meurtre de Samuel Paty, on peut se demander pourquoi la plateforme PHAROS n'a pas pu donner suite aux signalements du meurtrier en juillet et août (avec quand même 400 tweets et une mise en scène macabre) : son effectif se réduisait au 17 octobre à une équipe de 28 fonctionnaires, débordée par 4 000 signalements par semaine.

Quant à la violence liée à l'insécurité sociale que vivent de nombreux habitants de ce pays (9 millions de personnes sous le seuil de pauvreté, dont les rangs vont encore grossir avec le 2ème confinement), c'est par une autre politique qu'il faut s'y attaquer! Et la spirale des dépenses liées à la politique sécuritaire (caméras, sociétés de surveillance, équipements..) grève une part du budget des villes, qui pourrait être utilisé autrement.

Les élus de proximité que sont les maires et les conseillers municipaux ne peuvent oublier ce contexte.

Pour aller plus loin :

Déjà en 2016, le sociologue Laurent Mucchielli publiait un article faisant le bilan des politiques sécuritaires et de leur efficacité, notamment au niveau des communes :

<https://www.lagazettedescommunes.com/439079/securite-videosurveillance-radicalisation-le-bilan-sans-concession-du-sociologue-laurent-mucchielli-22/>

En septembre 2020, ce sociologue donnait une interview au site ACRIMED (Actualité CRItique des MEDia) qui revenait sur une émission de la chaîne Cnews, organe de diffusion des penseurs d'extrême droite, sur les incidents survenus dans l'été, après le déconfinement; devenus chroniqueurs permanents sur les plateaux des chaînes grand public (LCI, BFM, Cnews..), ces penseurs diffusent en continu la haine et la division entre les citoyens d'origines différentes :

<https://www.acrimed.org/Insecurite-et-ensauvagement-mediatic-entretien>

Zemmour, condamné à plusieurs reprises pour incitation à la haine (entre autres en septembre 2020), continue ses ravages quotidiens sur la chaîne Cnews dont l'actionnaire principal est Vincent Bolloré. Cela nous rappelle les pratiques d'un certain président d'un pays outre-atlantique, qui ne lui auront pas porté chance...



Un éco-parc pour le DFCO ?

L'Écoparc est la nouvelle zone d'activités de l'Est dijonnais destinée aux entreprises, dont environ 90 ha pour les industries et les services aux industries et 20 ha pour les TPE/TPI. C'est le plus vaste parc d'activités de l'agglomération dijonnaise, qui prévoit la création de 6 500 emplois à terme.

L'aménagement de ce parc doit se faire progressivement en quatre phases, les deux premières à Saint Apollinaire sur une surface globale de 110 ha, les deux suivantes à Quetigny sur une surface de 75 ha.

En juin 2009, la communauté d'agglomération a confié l'aménagement de ce parc à la SPLAAD (société publique d'aménagement de l'agglomération dijonnaise). Une enquête publique s'est déroulée en décembre 2012, dans une indifférence quasi-totale à l'exception de l'association Quetigny-Environnement qui estimait le projet disproportionné par rapport aux besoins réels de l'agglomération et surtout la disparition à terme de 185 ha de terres agricoles en limite d'une métropole de plus de 250 000 habitants.

Sept ans après les travaux d'aménagement de la 1ère phase, où en est-on ? Le compte-rendu annuel de la SPLAAD de juin 2019 fait état de 4 lots cédés pour une surface de 1,34 ha. Trois entreprises (OCI, DICOLOR et ERGO) dont deux sont des transferts internes à l'agglomération, sont actuellement installées sur une surface totale d'environ 1 ha. Ces trois entreprises embauchent au total environ 60 salariés.

Faute d'attractivité, l'offre s'est tournée vers d'autres activités que l'industrie et le tertiaire. Depuis plus d'un an le DFCO dispose de 13 ha pour y installer, sur la tranche n° 2, deux terrains de foot en pelouse naturelle et d'un centre de performance de 3000 m² (musculature, balnéothérapie, détente et restauration) dont l'achèvement est prévu début 2021.

N'y a-t-il pas assez de terrains de sports sur l'Agglomération ? Selon qu'on est supporter du DFCO ou non la réponse est sans doute différente. Mais cette extension est-elle vraiment compatible avec la préservation des terres agricoles nécessaires pour le maraîchage, l'agriculture bio et les circuits courts

en périphérie immédiate de l'agglomération ? Nous avons besoin de ces terres, non pas pour le projet TIGA* de F. Rebsamen pour l'alimentation durable qui va prolonger en réalité l'agriculture conventionnelle, mais pour opérer la transition agroécologique, en priorité au moyen de l'agriculture biologique. En tous cas, ce n'était pas la destination de ce parc d'activités.

Au plan financier, cet éco-parc est un véritable boulet. Au 30 juin 2019, le compte de résultats établi par la SPLAAD ([SPLAAD rapport éco-parc 2019](#)) faisait état de dépenses de 29,3 millions d'euros et de 4,9 M € de recettes depuis le début de l'opération. Si on ne peut pas amortir un éco-parc en quelques années, on ne peut pas qualifier de réussite un tel déficit avec seulement 0,7 M€ de recettes pour la vente de terrains. Les frais financiers payés depuis la mise en service de la 1ère tranche s'élèvent à 1,9 M€. Avec 3,3 M€ de rémunération, la SPLAAD, elle, s'en sort bien et même très bien. Au détriment des contribuables de la métropole qui n'ont pas eu leur mot à dire dans un projet dont l'utilité est plus que jamais mise en doute.

Quant à la promesse de 6 500 emplois à terme, le terme paraît s'éloigner au fur et à mesure que l'horizon se rapproche...

* Lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt "Territoires d'innovation - grande ambition" (TIGA) du Programme d'investissements d'avenir lancé par l'État, Dijon Métropole a été retenue en janvier 2018 pour son projet de territoire "modèle du système alimentaire durable de 2030". Dijon Métropole veut être, demain, en capacité de nourrir les habitants du territoire, et atteindre l'autosuffisance alimentaire.



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 2

novembre 2020

Les Jardins de l'Engrenage à Dijon

La [Lettre n° 1](#) évoquait les jardins de l'Engrenage, avenue du Drapeau à Dijon. Cet espace promis à la construction de 330 logements avait été occupé le 17 juin, journée "contre la réintoxication du monde" suite au confinement. Cette occupation avait pour but de mettre un coup d'arrêt à la bétonnisation du quartier, et de proposer que les habitants puissent créer un projet alternatif. Il pourrait prendre en compte les besoins d'espaces verts dans cette avenue bordée d'immeubles, dont le seul "poumon vert" est cet espace promis à la construction.

Soutenu par un collectif de 10 associations d'habitants de Dijon, les Jardins de l'Engrenage rassemblent des habitants qui prennent ensemble les décisions sur son usage (jardins potagers, loisirs avec terrains de boule par exemple...). Beaucoup sont des jeunes, qui vivent en ville mais souhaitent que la ville ne devienne pas irrespirable !

Ce 4 novembre, suite à une plainte en référé déposée par la Ville de Dijon (qui voulait être labellisée capitale verte européenne !!) auprès du tribunal de Dijon, un jugement a été rendu. Il se prononce pour l'expulsion des Jardins : alors que 7 000 logements sont vacants à Dijon, quelle urgence à en construire 330 nouveaux ?

Pour aller plus loin :

Voir les préconisations de la [Convention citoyenne pour le climat](#).

Article du site participatif [Dijoncter](#).



La Lettre

n° 2

novembre 2020

Dijon ne sera pas capitale verte européenne pour 2022

Chaque année depuis 2010, se déroule la finale des villes sélectionnées pour être la capitale verte européenne. Peuvent concourir les villes de plus de 100 000 habitants. La sélection et l'élection de la ville lauréate se fait par la commission européenne sur la base de 12 critères tels que le traitement des déchets, la qualité de l'air, le bruit, la biodiversité, l'utilisation durable des sols, etc, sans oublier la gouvernance.

La ville élue obtient un prix de 350 000 euros pour 2022, et 600 000 euros sont prévus pour 2023.

Au-delà de la récompense financière, ce qui compte le plus, c'est la notoriété, la renommée internationale, l'attractivité et la référence en matière environnementale, source de retombées économiques et financières à venir.

Grenoble, lauréate du concours pour 2022, succède à la ville de Lahti en Finlande pour 2021. Nantes avait été élue en 2013. Dijon, déjà candidate en 2018, avait terminé à la quatrième place.

Parmi les arguments abordés par Dijon, figurent notamment la Smart City, le projet d'alimentation durable d'ici à 2030, le projet d'hydrogène ou encore la protection de la biodiversité.

Présidée par un maire écologiste, Grenoble avait sans doute une longueur d'avance en matière de transition écologique et aussi de mobilisation citoyenne pour un projet vert.

« Je suis heureux pour Grenoble et triste pour Dijon » a déclaré François Rebsamen à FR 3 Bourgogne, égratignant au passage les « anars-écologues » qui « ont critiqué beaucoup de points de notre candidature. Cela a dû peser, je pense, dans le choix final. Si c'est pour recommencer à avoir les amis de la terre qui disent tous les jours qu'il faut avoir des ZAD et des ZAD (...) Je vais attendre et je vais regarder, mais bien sûr qu'il faut avoir en tête 2023, on a toujours en tête de gagner ». Et pour se donner davantage de chances de gagner, F. Rebsamen a même annoncé un grand projet de convention citoyenne de la transition écologique en 2021.

Cette compétition, comme d'autres dans des domaines différents, donne à plein dans le marketing territorial et le high tech où ce sont les grands projets et l'affichage qui comptent avant tout.

Et pourtant, le plus important n'est-il pas l'amélioration de la qualité de vie des habitants et la prise en compte de leur avis ? Plutôt que de poursuivre une troisième fois la quête d'une médaille européenne, le Président de la métropole Dijonnaise serait bien inspiré d'entendre les réactions de nombreuses associations de quartier qui se sont manifestées contre la politique de densification urbaine (lire ici) poursuivie depuis de nombreuses années. Ou de dialoguer avec les jardiniers de l'Engrenage qui refusent la construction de 340 logements avenue de Langres plutôt que d'envoyer les bulldozers saccager les potagers récemment cultivés. Ou encore de remédier à la pollution du lac Kir, des rivières et ruisseaux de l'agglomération.

Le magazine *Forbes*, spécialiste des classements en tout genre (écologie, acteurs les plus riches, self-made men et women, plus grands gestionnaires de fonds spéculatifs), a classé Dijon 1ère ville verte de France tandis que Grenoble ne figure pas dans les dix premiers. Il en va des classements et des prix comme de l'air du temps...

Pour aller plus loin :

[Interrogations et propositions de citoyen·e·s](#) (selon les Amis de la Terre)

[PLUi-HD de Dijon](#) (rapport du Commissaire-Enquêteur de l'enquête publique)

[Réactions de Dijonnais](#) sur la candidature de la ville au titre de "capitale verte européenne"



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 2

novembre 2020

Bientôt le bio à la cantine

Sous l'impulsion du Conseil Départemental et de son Président M. Sauvadet, le désir de développer pour les collectivités (collèges et EHPAD) la production de légumes bio s'est concrétisée en octobre 2017 par l'achat de 20 ha de terres agricoles à Perrigny. Des sols sont en conversion biologique ; s'y installeront des maraîchers, avec une parcelle pour l'apprentissage du métier et des expérimentations.

La rentrée 2021 (date non précisée) verra arriver les premiers légumes. Un bassin de rétention et des locaux compléteront ces installations. Nous ne pouvons qu'approuver cette démarche qui aurait bien besoin de trouver son équivalent pour les écoles primaires et maternelles. Histoire de respecter la loi imposant des menus bio dans les écoles communales.

Pour en savoir plus :

https://www.echodescommunes.fr/actualite_2182_Le-d-partement-s-me-les-graines-d-un-avenir-durable.html

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/projet-legumerie-du-conseil-departemental-prend-forme-perrigny-dijon-1349099.html>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 2

novembre 2020

L'assassinat de Samuel Paty

Je suis Samuel Paty

(communiqué de Réinventons Quetigny)

« Réinventons Quetigny condamne sans aucune ambiguïté le sauvage assassinat de Samuel PATY. Nous ne pouvons accepter qu'un enseignant perde la vie pour avoir exercé son rôle d'éducation à la liberté de penser. Nous sommes solidaires de sa famille et du monde enseignant sans lequel notre société n'aurait pas le degré de liberté dont nous jouissons tous aujourd'hui. Cet acte odieux n'incombe en aucune manière à nos concitoyens de culture ou de confession musulmane qui rejettent la violence et aspirent à vivre en paix comme chacun·e d'entre nous. »

Quetigny, le 23 octobre

Le crime est abominable et a bouleversé la France. Un homme est mort pour avoir fait son métier de professeur d'histoire-géographie, pendant un cours sur la liberté d'expression et la liberté de la presse, dispensé dans le strict cadre des programmes républicains. Il mettait ainsi en œuvre bravement une liberté pédagogique reconnue par le Code de l'Éducation, dans un contexte difficile, alors même que le mépris de l'État pour les fonctionnaires de l'Éducation nationale s'affiche depuis des décennies.

Victime d'un attentat perpétré au nom d'une conception dévoyée de l'Islam, il était depuis plusieurs jours la cible d'attaques sournoises dans des "réseaux sociaux" instrumentalisés par quelques ennemis de la démocratie. À travers cet homme lâchement et perfidement mis à mort de façon barbare, c'est

l'Éducation nationale qui a été visée. L'école est le lieu de la construction du citoyen et de sa liberté de conscience, de la formation d'esprits éclairés par la pratique du débat. Enseignants, parents, élèves, ont pour devoir d'affirmer leur attachement sans failles à un enseignement qui ouvre les jeunes à l'esprit critique et à la liberté du jugement individuel. C'est une tâche essentielle du service public d'éducation. C'est une condition indispensable à la réalisation d'un régime démocratique et d'une société apaisée.

La mobilisation de la plupart des forces politiques, syndicales, culturelles et même religieuses de notre pays dans le soutien à la mémoire, aux proches et aux collègues de Samuel Paty nous reconforte.

Mais l'existence même de quelques voix discordantes (« il n'a eu que ce qu'il méritait »), à l'étranger mais aussi en France, a de quoi nous inquiéter... tout comme, du côté du pouvoir et de la droite principalement, des réactions "à chaud" (non sans arrière-pensées électorales) qui contribuent à la banalisation des idées de l'extrême-droite et en viennent à faire vaciller la pensée. Elles vont manifestement à l'encontre de ce que Samuel défendait par son action quotidienne : "législation de guerre" contre l'islamisme réclamée par Marine Le Pen, diatribe contre les boucheries ou rayons hallal par Gérald Darmanin ; ajoutons que l'affirmation de Jean-Luc Mélenchon sur l'existence d'un "problème avec la communauté tchétchène en France" nous paraît, elle aussi, tout à fait malvenue, ce qu'il a d'ailleurs lui-même reconnu.

Est-on sûr que Samuel a été protégé sans restriction, sans pressions, par sa principale et par son rectorat ? Depuis longtemps, des syndicats de professeurs contestent le rôle progressivement donné depuis trente ans aux chefs d'établissement.

Ils étaient autrefois des enseignants chargés de superviser les services administratifs, de gérer les budgets, de faire appliquer les programmes, de veiller à la bonne marche de leur école, collège ou lycée au quotidien...

Ils sont devenus des cadres du nouveau management d'État qui déploie la concurrence dans les services publics, sont soumis à des lettres de mission avec objectifs chiffrés, reçoivent des primes à la performance, organisent des entretiens professionnels, et sont promus de façon opaque en fonction de leur zèle et de leur adéquation avec ces objectifs.

Comment s'étonner qu'ils aient érigé le "pas de vagues" en règle tacite ?

Le chantier est énorme dans l'Éducation nationale et dans la société pour redonner du sens à la laïcité. Cela implique un travail de fond à tous les niveaux. Cela nécessite, de la part de l'État, d'assurer de manière pérenne les conditions d'exercice du métier des professeurs, en leur accordant des salaires décents (ne serait-ce que pour mettre fin à l'effondrement du nombre des candidats aux concours d'accès à ce beau métier), en leur assurant une formation professionnelle (initiale et continue) solide, en leur garantissant une liberté pédagogique pleine et entière, en accueillant et en écoutant leur parole : ayant choisi courageusement leur profession en dépit des dégradations de son exercice et des abandons de l'État, n'ont-ils pas droit au respect ? sont-ils les moins bien placés pour contribuer à la définition de leur mission ? La mobilisation de l'opinion publique après le drame de Conflans ne sera-t-elle qu'un feu de paille, ou le gouvernement passera-t-il enfin des bonnes paroles à l'action ?

Pour aller plus loin :

<https://blogs.mediapart.fr/monia-ben-romdan/blog/191020/les-vicomtes-pourfendus>



La Présidentielle américaine de 2020 : une élection cruciale

Joe Biden et Kamala Harris ont remporté l'élection présidentielle dans une agitation médiatique hors du commun.

Les observateurs s'accordent à présenter cette élection comme un tournant. Pourquoi les Démocrates ont-ils gagné, pourquoi cela a-t-il été difficile, et quelles perspectives s'ouvrent aux États-Unis et au monde à l'issue de ce scrutin ?...

Pourquoi ?

Parce qu'ils faisaient face à un croquemitaine :

La participation au scrutin a été bien plus forte que d'habitude (66,9 %, record absolu depuis 1900), dans les deux camps mais surtout parmi les citoyens traditionnellement abstentionnistes (jeunes, minorités...) capables de se mobiliser contre un personnage effrayant, autoritaire, instable, violent, menteur, impitoyable, misogyne, raciste, narcissique, incapable d'empathie, particulièrement dangereux pour eux et leurs proches, et empêtré en fin de campagne dans les erreurs manifestes qu'il avait commises dans la gestion de la Covid-19. Seule la prise en compte tardive des votes par courrier, aisément explicable par les conseils de Biden à ses propres électeurs, a pu faire douter du résultat dans les quelques jours qui ont suivi l'élection.

Parce qu'ils étaient des candidats plutôt rassembleurs :

Nous aurions certes préféré dans l'absolu une candidature Démocrate de Bernie Sanders ou d'Elizabeth Warren, plus enclins à réformer en profondeur un pays sinistré par les inégalités sociales et les tensions communautaires : leurs préconisations en matière de transition énergétique, de sécurité sociale, d'impôt sur la fortune, de bourses dans le supérieur, de défense des salariés, de taxe sur les transactions financières... allaient évidemment pour nous dans le bon sens ; mais auraient-ils pu rassembler, comme l'a fait le "ticket" finalement désigné, les démocrates – mot à prendre ici au sens large, "partisan de la démocratie" – dans des couches variées de la société ? La personnalité calme et rassembleuse de Biden, le renouveau apporté par Harris, femme assez jeune issue des minorités, ont

été des atouts, tout comme la loyauté envers eux de l'aile gauche du parti pendant la campagne. Leur campagne s'est adressée directement aux défavorisés et aux victimes du système.

Parce que les anciennes institutions "démocratiques" américaines restent solides :

Certes, il y a beaucoup à dire sur les inégalités de toute sorte (on y reviendra), sur le rôle de l'argent dans la politique, sur les violences policières institutionnalisées, sur les ravages du racisme... Mais la liberté d'expression n'est pas en en déclin, la presse fait courageusement son travail (même Fox News a refusé de soutenir Trump dans ses mensonges sur le résultat de l'élection !), les droits de l'opposition demeurent respectés. De nombreuses manifestations ont pu faire contrepoids, pendant la campagne, aux tentatives d'intoxication de la population par le pouvoir. C'est bien la prise de conscience de leurs droits par les victimes d'injustices et d'inégalités qui les a entraînées à voter Biden (on le constate sur cette [infographie de franceinfo](#)) et leur mobilisation a été leur victoire.

Pourquoi si difficilement ?

Parce qu'il est rare qu'un président sortant ne soit pas réélu :

Le mandat présidentiel de 4 ans, avec des "mid-term elections" permettant un renouvellement du Congrès, est un élément de stabilité : depuis les 12 ans d'administration de F. D. Roosevelt, un amendement a limité à 2 le nombre de mandats du président ; seuls Jimmy Carter (1980) et George Bush père (1992) se sont représentés sans être réélus (ce qui aide à évaluer l'ampleur de l'échec de Trump).

Parce que le système électoral américain était plutôt défavorable aux élus :

La constitution américaine est vénérable. Elle résulte d'un difficile compromis, fin XVIIIe s., entre citoyens d'origines, de cultures, d'activités déjà variées, diversité qui n'a cessé de s'accroître depuis ; il n'est pas anormal que les États aient souhaité ne pas se faire absorber dans une entité nationale alors artificielle : d'où la désignation de "Grands Électeurs" par chaque État. Mais cela va de pair avec une surreprésentation des votants au cœur du pays (1 Électeur pour 190 000 habitants au Wyoming), bien moins peuplé que les États du Pacifique et du Nord-Est (1 Électeur pour 680 000 habitants en Californie) ; voir cette [infographie de franceinfo](#) sur l'élection de 2016, qui fut favorable à Trump. En 2020, la victoire Démocrate est nette en nombre de votants (79,8 millions contre 73,8 pour les Républicains), mais aussi en nombre de "Grands Électeurs" (306 contre 232), plusieurs États peuplés ayant été remportés avec une faible marge, ce qui (en vertu du principe majoritaire, appelé "winner takes all") leur a donné la totalité du collège électoral de chacun de ces États.

Parce que le rassemblement de leurs partisans était une lourde tâche :

Le bilan d'Obama a été décevant pour les classes défavorisées et victimes d'une économie libérale impitoyable. Celles des campagnes du Midwest étaient "irrécupérables" par les Démocrates, pas celles des grandes villes. Cette fois-ci, contrairement à Hillary Clinton qui en 2016 y perdit beaucoup de votes populaires car jugée incapable de combattre les injustices, Biden a remporté, de peu, plusieurs États incertains du Nord-Est, en ramenant au bercail – sans perdre les classes moyennes – une partie de l'électorat ouvrier, démobilisé voire débauché par Trump en 2016.

Heureusement, car cela n'a pas fonctionné partout : alors qu'on aurait pu attendre un soutien des Latinos de Floride (29 "Grands Électeurs"), dans l'ensemble peu favorisés, au programme de Biden sur l'immigration et la santé, le discours de Trump contre des candidats "décidés à instaurer le socialisme" (!) a certainement porté, surtout chez les hommes d'origine cubaine ou vénézuélienne.

Avec quelles perspectives ?

On a évité le pire :

Ne boudons pas notre plaisir... Quand nous pensons à la catastrophe (dérive autoritaire, montée en puissance des fake news, promotion de la haine de l'autre, exacerbation des violences intérieures,

triomphe des réactionnaires pro-life ou pro-armes, impunité des suprémacistes blancs, refus de la science en matière sanitaire, environnementale, biologique, tensions internationales...) qu'aurait amené une victoire de Trump, nous avons tout lieu de jubiler !

On est aujourd'hui en droit d'attendre une politique moins inhumaine en matière d'immigration (plus de "mur", plus de familles séparées), une responsabilité accrue en matière d'environnement (domaine où des États comme la Californie ont déjà un bon bilan), un retour à une certaine protection sociale (qu'on peut espérer plus ambitieuse que l'Obamacare). Faut-il espérer une diplomatie moins fantasque (avec la Corée du Nord...), plus multilatérale (face à l'Iran...), plus solidaire (budget des organisations internationales...), et une attitude moins arrogante des imitateurs "illibéraux" de Trump (Bolsonaro, Duda, Erdogan, Orbán...) ? Une politique plus respectueuse des U.S.A. envers les droits des peuples (en Palestine, en Amérique latine...) est, elle, possible mais loin d'être acquise.

Mais la crise est profonde :

Les divisions nées du néo-libéralisme ont été exacerbées ; les fractures raciales, sociales et économiques se sont creusées, et la société américaine est dans un triste état (comme le montre cette [infographie de Courier International](#)).

Le rôle de l'argent reste considérable dans le système ; la publicité politique a rabaissé le niveau du débat ; 2020 a été l'élection la plus chère de l'histoire (11 milliards de dollars), pulvérisant le record de 2016 (6,5 milliards).

Deux Amériques s'ignorent ou se haïssent. Le populisme, le conspirationnisme sont toujours là. Les ravages des réseaux sociaux, devenus outils de contrôle et de déstabilisation de l'opinion, font craindre pour la démocratie.

La Covid-19 connaît une nouvelle flambée ; les U.S.A. ne sont pas près de perdre leur "record" mondial de décès imputables à la pandémie.

L'avenir demeure incertain.

Le scrutin de 2020 a prouvé que la victoire de Trump en 2016 n'était pas une aberration ou un accident de l'histoire. Le bipartisme s'est révélé très dangereux, et il se confirme que de petites formations (comme le Parti Vert : 0,2 % des voix dans les 31 États où il se présentait) n'ont définitivement aucune chance d'exercer le pouvoir.

Quel est l'avenir du parti Républicain, conduit à l'échec par Trump et tiraillé entre défense traditionnelle des intérêts de l'élite capitaliste et populisme forcené ? Certains notables peuvent souhaiter profiter de leur implantation et jouer le compromis avec les Démocrates (ce qui n'est guère souhaitable !) ; quant aux cohortes pléthoriques de trumpistes violents, accepteront-elles le jeu démocratique ? Biden, à supposer qu'il souhaite vraiment prendre à bras le corps la question économique et sociale, en aurait-il les moyens ? Il devra cohabiter avec un Sénat Républicain (sauf double victoire Démocrate le 5 janvier en Géorgie) et sera entravé par une Cour Suprême hyper-conservatrice (dernier cadeau à Biden de Donald Trump, qui a encore les moyens de saboter l'accession au pouvoir du président élu)...

La puissance qui a dominé le XXe s., ébranlée depuis 2001 par le 11 septembre, la guerre d'Irak, la crise financière, les commotions politiques et sociales, est devenue source d'inquiétude dans un monde incertain, face à des rivaux aux fortes ambitions. Ses nouveaux dirigeants parviendront-ils à améliorer le sort de la population et apaiser les tensions intérieures et extérieures ?



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 2

novembre 2020

International : le ciel est sombre, mais pas que ! Chili, Bolivie, nucléaire, Mercosur...

Le confinement rend impossible (ou presque) la rencontre entre citoyens, le débat d'idées et l'action collective qui en découlent.

Mais cela ne veut pas dire que les valeurs qui nous animent doivent être confinées !

Droits de l'homme, liberté, égalité, fraternité, Etat de droit... il ne faut rien céder sur ces fondements de notre vie en société, et résister aux sirènes des solutions autoritaires.

C'est dur, mais dans le monde, des résistances au libéralisme se concrétisent dans des victoires, grâce à des mobilisations inédites.

Au Chili :

Selon Le Monde et Libération :

le 25 octobre dernier, après un an de mobilisation parfois durement réprimée, et un confinement généralisé, les Chiliens ont massivement voté (à 79 %!) pour se débarrasser de la Constitution de leur pays et en rédiger une autre. Héritage de la terrible dictature de Pinochet, la constitution très libérale en vigueur jusque-là livrait au privé tous les secteurs de l'économie et de la protection sociale, plongeant la population dans une grande pauvreté, sans « filet de sécurité » et sans équipement pour la santé, le chômage, la retraite...

C'est l'augmentation du ticket de transport de 30 pesos (3 centimes d'euros) qui avait déclenché une contestation populaire où les femmes ont été en première ligne. Ce mouvement social a abouti à un référendum sur l'abandon de la constitution très libérale et sur le processus démocratique qui aboutira à une nouvelle constitution.

Ce sera une assemblée constituante, élue, qui écrira cette nouvelle page de l'histoire du Chili, où les forces progressistes avaient été si sauvagement abattues en septembre 1973. On peut noter quand même que ce référendum pour une nouvelle constitution et une assemblée constituante n'a pas fait l'objet de beaucoup de publicité dans les médias français... Pourtant, cet

événement chilien n'est pas sans rappeler le mouvement et les revendications des gilets jaunes dans notre pays.

Pour en savoir plus :

<https://www.lemonde.fr/>

<https://www.liberation.fr/>

En Bolivie :

C'est avec plus de 55 % des voix données au candidat de gauche du MAS (Mouvement vers le Socialisme) que la droite a été chassée du pouvoir en Bolivie, après l'avoir exercé durant un an. Ces élections faisaient suite à la démission d'Evo Morales (MAS) pour soupçon de fraudes électorales, remplacé de façon autoritaire par une présidente de droite ultra conservatrice. Son représentant à l'élection présidentielle n'a pas eu les faveurs d'une population très touchée par l'épidémie de Covid dans un pays en crise, et les partisans de Luis Arce (MAS) se sont mobilisés (voir ci-dessus une manifestation à El Alto).

À suivre après cette victoire du MAS : quelle politique sera menée en Bolivie, et surtout quel avenir pour la démocratie dans ce pays.

Ratification du Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) : la France devient hors la loi

Site « Entre les lignes entre les mots » :

La ratification du Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) par le Honduras – la 50ème ratification – ce 24 octobre 2020 entraîne de facto l'entrée en vigueur du traité dans 9 jours. Le traité interdit d'utiliser, développer, transférer, tester, fabriquer, acquérir, posséder, stocker, implanter et menacer d'employer des armes nucléaires ou d'autres dispositifs nucléaires explosifs. Il marque une étape historique à un moment où le risque de guerre nucléaire est en constante augmentation et que les principaux États dotés de l'arme nucléaire renforcent leurs capacités de dissuasion. Le gouvernement français refuse de se plier à la loi internationale.

Pour en savoir plus :

<https://entreleslignesentremots.blog>

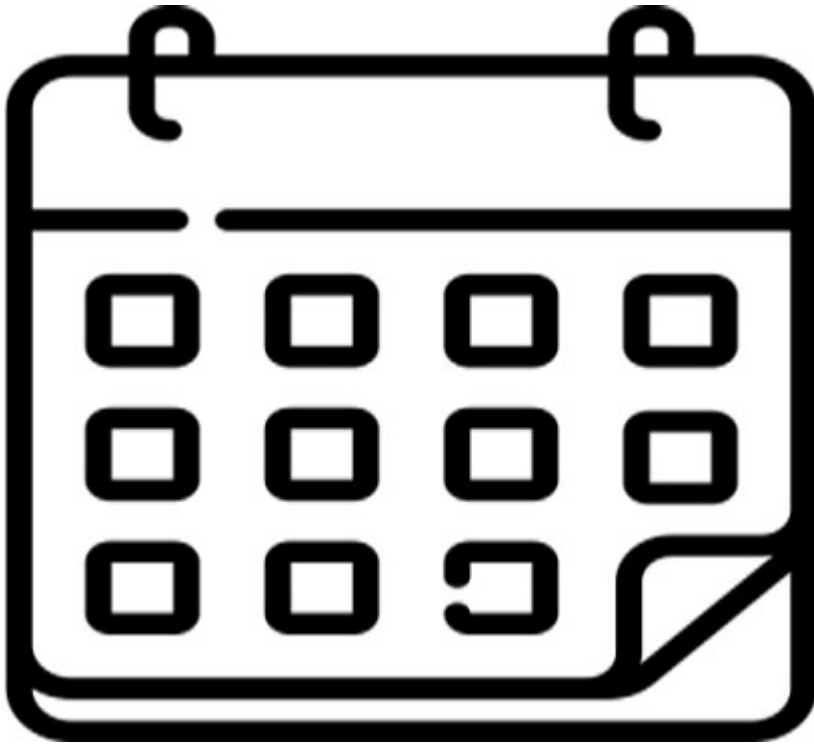
Vers une première victoire contre l'Accord UE-Mercosur :

Communiqué de presse du collectif national Stop CETA Mercosur :

C'est ce lundi 9 novembre que les ministres du commerce des pays de l'UE, réunis en vidéoconférence, devaient enclencher le processus de ratification de l'accord de libéralisation du commerce entre l'UE et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay). Cela ne sera pas le cas : alors que la présidence allemande de l'UE en avait fait une priorité, aucun vote n'aura lieu en raison des trop vives oppositions exprimées dans de nombreux pays. C'est une première victoire qui en appelle d'autres.

Pour en savoir plus :

<https://france.attac.org>



La Lettre

n° 2

novembre 2022

Sur notre agenda

jeudi 19 novembre (18 h 30 - 22 h):

La conférence-débat (qui devait être précédée d'un repas cubain)

Cuba, Venezuela, Bolivie, la déstabilisation permanente

avec Cathy Dos Santos (*L'Humanité-Dimanche*)

prévue à la salle de la mairie annexe, 6 rue des Grésilles, Dijon, et organisée par France-Cuba Côte-d'Or

a été **ANNULÉE** et **REPORTÉE** (sine die) en raison du reconfinement.

France-Cuba devait proposer à cette occasion un diaporama sur l'attribution du prix Nobel de la Paix 2021 aux brigades médicales Reeve de Cuba, pour laquelle circule une pétition.

Si ce diaporama vous intéresse, vous pouvez le consulter [ici](#).

mardi 8, mercredi 9, jeudi 10 décembre (19 h - 21 h 30):

A bright room called day - Une chambre claire nommée jour

par le Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine - texte de Tony Kushner, mise en scène de Catherine Marnas

au Théâtre du Parvis Saint-Jean, rue Danton, Dijon : **ANNULÉ**

Pièce engagée, teintée d'humour, sur le grave sujet des glissements progressifs des démocraties vers des valeurs d'extrême droite.

dimanche 20 décembre (10 h - 12 h) :

Permanence "oiseaux hivernants"

avec des bénévoles de la Ligue de Protection des Oiseaux (munis de longues-vues)

à l'extrémité du lac Kir (côté arrivée de l'Ouche), Dijon

Munis de longues-vues, vous pourrez observer d'un œil nouveau les oiseaux du lac.

Si vous souhaitez nous faire part d'autres manifestations,
à Quetigny ou alentour, qui pourraient figurer sur cet agenda,
ou nous proposer d'autres liens qui pourraient enrichir notre 2ème confinement,
n'hésitez pas à nous les signaler !